



Derrière le masque de l'écotourisme, le politique : conservation et discrimination territoriale en Afrique du Sud

Sylvain Guyot

► To cite this version:

Sylvain Guyot. Derrière le masque de l'écotourisme, le politique : conservation et discrimination territoriale en Afrique du Sud. *Revue Tiers Monde*, Presses Universitaires de France. Paris, 2004, XLV (178), pp.341-363. <hal-00199120>

HAL Id: hal-00199120

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00199120>

Submitted on 24 Apr 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sylvain GUYOT
sylvain.guyot@unilim.fr

Derrière le masque de l'écotourisme, le politique : conservation et discrimination territoriale en Afrique du Sud

Mots-clés : tourisme, écotourisme, conservation / préservation, *apartheid vert*, parc, conflit environnemental et politique, discrimination territoriale, acteurs, Afrique du Sud

Résumé :

Les parcs naturels en Afrique du Sud, héritiers de « l'apartheid vert » sont réservés pour les Blancs et les touristes. En revanche, les populations noires, majoritairement très pauvres, accumulent les frustrations et ont souvent recours à des pratiques illégales- mais légitimes - de déforestation et de braconnage, comme le montre l'exemple du parc de St Lucia. Les acteurs politiques et associatifs envisagent pourtant l'écotourisme comme la solution miracle pour le développement local. Derrière ce masque se profilent avec gravité la gestion des héritages, la participation des populations, la redistribution de la manne touristique, le flou des prérogatives des nouveaux pouvoirs locaux et les motivations ambiguës des acteurs environnementalistes.

Abstract :

Beyond the mask of ecotourism : politics. Conservation and territorial discrimination in South Africa.

National parks in South Africa, legacies of "green apartheid", are reserved for white people, national or international tourists. In fact, a majority of poor black people, are accumulating frustrations and consequently are using illegal practices of deforestation or poaching. Political stakeholders think that ecotourism is the miraculous solution for local development (example of Greater St Lucia Wetland Park recognised world heritage site in 1999). Development of ecotourism in this territory reveal other problems as past legacy management, real participation of people, redistribution of benefices, confusion in territorial management and ambiguous motivations and manipulations of environmental stakeholders.

Introduction

En Afrique du Sud, la conservation de la nature a constitué un apartheid vert, et ce bien avant l'arrivée du Parti National au pouvoir en 1948, expulsant et excluant de nombreux Noirs de leurs terres « ancestrales ». Ces parcs naturels sont considérés aujourd'hui comme des territoires de développement touristique au sein de zones rurales pauvres. La protection de l'environnement n'étant pas vraiment remise en cause, malgré les frustrations présentes dans la population noire¹, le développement réside presque uniquement dans des projets écotouristiques, souvent au service de quelques Blancs fortunés. De plus, le développement de l'écotourisme dans les parcs sud-africains, s'inscrit dans un nouveau cadre de gestion territoriale post-apartheid éminemment complexe. Les acteurs locaux sont de plus en plus nombreux mais leurs prérogatives restent faibles face un Etat qui perpétue sans le dire le contrôle territorial centralisé et politisé initié durant l'apartheid. Le discours de l'ANC qui voudrait que les bénéficiaires de l'écotourisme permettent à des populations pauvres de disposer des services de base n'est pas mis en pratique. Quels enjeux se cachent derrière le masque de l'écotourisme en Afrique du Sud ? Comment la question touristique en Afrique du Sud permet-elle d'appréhender les héritages complexes – politiques et territoriaux – non encore soldés des périodes de colonisation et d'apartheid ?

Trois parties tenteront de répondre à ces questions. Le tourisme en Afrique du Sud est toujours l'apanage des Blancs malgré des divergences de pratiques entre flux internes et flux internationaux. L'exemple du Greater St Lucia Wetland Park, au KwaZulu-Natal montre ensuite à l'échelle locale les conflits d'acteurs puis les enjeux politiques engendrés par les convoitises territoriales cristallisées autour du développement écotouristique.

A qui profite le tourisme en Afrique du Sud ? Le masque de l'écotourisme

L'Afrique du Sud, depuis la fin de l'apartheid en 1994, s'est considérablement ouverte au tourisme international, venant ainsi renforcer un tourisme national blanc déjà bien développé. Les touristes internationaux ont ainsi été multipliés par trois en dix ans. Même si ces touristes contribuent efficacement à la création d'emplois dans le pays, le secteur du tourisme reste entièrement contrôlé par les Blancs. L'Afrique du Sud est popularisée à l'étranger surtout comme une destination de nature (écotourisme de parcs naturels). Pourtant le tourisme culturel, à la fois boer (la route des vins) et noir (les villages et danses zulu, les peintures ndébélé, les « *township tours* ») est de plus en plus développé, venant ainsi conforter le slogan de l'Office National du Tourisme Sud-africain « un monde en un seul pays », valable ainsi autant pour les milieux bioclimatiques que pour les hommes. Toutefois, rares sont les touristes étrangers qui ne vont pas visiter au moins une fois un parc naturel comme le parc Kruger. Cette nature faussement sauvage, car admirablement gérée par les hommes, est maintenant placée en tête des ressources touristiques en Afrique du Sud. Elle est donc considérée comme un outil de développement bien qu'ayant été un des principaux moyens de discrimination territoriale pendant la colonisation britannique et l'apartheid. Cet héritage territorial n'est pas encore soldé, ce qui explique les protestations des populations périphériques aux parcs qui en attendent enfin quelques bénéfices. L'écotourisme en Afrique du Sud apparaît donc comme un luxe pour une minorité de privilégiés, réservant l'usage de territoires entiers à quelques-uns. L'écotourisme n'est-il pas l'élégant recyclage « version développement durable » de la politique de conservation menée depuis plus d'un siècle par les britanniques en Afrique ?

¹ L'usage des catégories « raciales » de l'apartheid (Noirs, Blancs, *Coloured*, Indiens, Asiatiques) n'implique évidemment pas une adhésion à la philosophie qui a présidé à cette classification ni au régime politique qui l'a utilisée.

L'instrumentalisation de la nature en Afrique du Sud : héritages

La colonisation britannique, porteuse de discriminations spatiales dans toute l'Afrique², a utilisé au XIXe siècle la conservation de la nature comme outil ségrégatif. Cette ségrégation a été poursuivie et améliorée par les politiques d'apartheid à partir de 1948. La conservation de la nature permettait de protéger de vastes espaces de chasse et de loisirs pour les Blancs en y excluant les Noirs. Ces derniers étaient cantonnés dans des réserves où du pouvoir était donné (selon le principe du gouvernement indirect³) à leurs chefs « traditionnels » (autorités tribales) puis à des administrateurs de pseudo Etats à partir de 1970 (les Bantoustans). Par exemple, dans le bantoustan du KwaZulu, le pouvoir des membres du parti zulu de l'IFP⁴ et des amis de la famille royale a de ce fait été légitimé par le Parti National afrikaner, catalysant les rivalités – puis les violences politiques - avec les mouvements anti-apartheid tel que l'ANC⁵. Au KwaZulu-Natal, comme dans d'autres provinces, la création des parcs naturels a répondu à plusieurs logiques chronologiquement distinctes

L'apparition de réserves naturelles est motivée par un courant idéologique « conservationniste », au XIXe siècle, qui a pris conscience des destructions environnementales perpétrées par les colons, tout en reconnaissant que les plus beaux sites naturels ne doivent pas être abandonnés aux populations indigènes. Dès lors, la conservation a pour conséquence, d'abord de protéger la nature et aussi, pour les colons, de se protéger des populations autochtones voisines, avec l'apparition d'espaces de loisirs à fréquentation sélective.

Les aires naturelles protégées sont intimement liées à l'internationalisation des préoccupations environnementales avec la rencontre de l'Europe colonisatrice avec les tropiques. La dimension coloniale de l'entreprise coloniale se fondait notamment sur une mythologie sociale de recherche de l'Eden, ce lieu utopique devenant géographiquement localisable grâce au développement des explorations (Grove, 1995). Dans le mouvement d'appropriation des milieux par les colons, la recherche d'un monde sauvage était corrélée avec la croyance en l'absence de sociétés réellement constituées dans ces régions nouvellement colonisées. Sanctifier la nature exotique la réintérait dans l'histoire chrétienne occidentale, et excluait – ou naturalisait – les populations les plus anciennes (Grove, 1989). Edénique ou sauvagement hostile, la nature nouvellement colonisée devait être contrôlée, et ce contrôle se justifiait d'autant mieux que celle-ci était présentée comme vierge (Rodary, 2001).

La chasse a constitué un point de départ important au mouvement de création de parcs naturels. Le gibier constituait une ressource alimentaire majeure pour les colons. La préservation de vastes espaces de chasse, à la fin du XIXe siècle, permettait aux Blancs de se réserver l'accès à un gibier traditionnellement dans l'économie de subsistance des Noirs. Dans les colonies anglaises, une ségrégation raciale de l'espace est mise en place : *native reserves* pour les Noirs et *crown land* pour les Blancs. Lambert (2002), montre précisément comment les colons anglais, en arrivant au KwaZulu-Natal, se sont appropriés les meilleures terres, en regroupant les Noirs dans des réserves de petite taille ne répondant pas du tout aux exigences climatiques, pédologiques etc. de leur économie traditionnelle. Ce processus de dépossession a entraîné des conséquences à la chaîne qui ont conduit à précariser la qualité de vie des locaux au profit d'une dépendance accrue à l'égard des colons.

Au début du XXe siècle la chasse de loisirs a peu à peu remplacé la chasse utilitaire. La diminution des ressources en gibier sauvage, et son rôle présumé dans la contamination du

² Lire à ce propos le récit de voyage africain de Weulersse dans « Noirs et Blancs ».

³ *Indirect rule* fidèle à la devise « diviser pour mieux régner ».

⁴ Inkatha Freedom Party: Mangosuthu Buthelezi

⁵ African National Congress : Nelson Mandela, Thabo Mbeki.

bétail domestique a progressivement conduit à passer d'une stratégie de préservation utilitaire à une stratégie de conservation. La Convention pour la protection de la faune et de la flore en Afrique, réunie en 1933 à Londres, a consacré le passage à la conservation. Le parc national était envisagé comme un Etat dans l'Etat⁶, destiné à survivre aux alternances gouvernementales et aux pressions d'éventuels groupes d'intérêts opposés aux mesures de protection de la faune. Enfin, la Convention définissait le tourisme comme objectif prioritaire pour les parcs nationaux. Le Royaume-Uni a inventé toutes les formes de tourisme, il a cultivé l'art de voyager (les cures d'hiver à Nice au XIXe siècle). Le parc naturel représente donc un lieu très normé du tourisme exotique mis à la disposition des clientèles britanniques et des résidents des colonies de peuplement d'Afrique Orientale et Australe. Il incarne aussi la grandeur de l'Empire avec ses multiples lieux sauvages de dépaysement rendus enfin fréquentables par la qualité et la rigueur des aménagements mis en place. En effet, le parc naturel britannique est un modèle de planification qui allie le confort (*lodges*, domestiques) à l'exploration sauvage (les débuts du safari...). Pourtant, que l'on parle de préservation ou de conservation, les Noirs restent totalement privés de l'accès aux ressources naturelles nécessaires à leur survie quotidienne. (Rodary, 2001) *L'apartheid vert* existait donc en Afrique du Sud, comme dans le reste de l'Afrique Noire, et ce bien avant la prise du pouvoir du Parti National en 1948.

Les gouvernements d'apartheid, à partir de 1948, ont adapté l'usage des parcs à leurs propres intérêts. Les multiplications des campings et des autorisations de pêche ont permis l'arrivée de nombreux touristes afrikaners, beaucoup plus modestes que les anglophones. Certaines parties de parcs frontaliers (Kruger, Ndumo...) ont été transformés en bases militaires en relation avec la participation à la guerre civile mozambicaine. Pour beaucoup d'habitants noirs expulsés de leurs terres d'origine, l'image « militaire » est venue renforcer une représentation de la conservation de la nature déjà bien autoritaire.

Dans les années 1980 l'IUCN préconise une nouvelle approche de la conservation de la nature qui ne se fasse plus contre les résidents mais en concertation avec eux pour un partage des bénéfices. « *Les conceptions dominantes qui se sont succédées dans les politiques de gestion des ressources naturelles en Afrique sont : la conservation contre les populations, la conservation pour les populations, la conservation avec les populations et la conservation par les populations.* » (Compagnon & Constantin, 2000) Pourtant les autorités post-apartheid vont tarder à mettre en place cette nouvelle philosophie.

L'essor post-apartheid de l'écotourisme : une continuité ?

Après l'abolition de l'apartheid, on imaginait que le nouveau gouvernement allait favoriser une réappropriation de ces sanctuaires environnementaux par les populations spoliées. Il n'en a rien été pour de multiples raisons. L'ANC, réalisant l'atout économique que représentait l'environnement (et les parcs en particulier), a pérennisé les frustrations existantes sans y apporter vraiment de réponse. La législation a été transformée en se conformant aux principes issus de la conférence de Rio sur le développement durable sans que la réalité spatiale de l'apartheid vert ne bouge d'un iota.

L'Afrique du Sud a aussi opéré après 1994 une forte ouverture vers les clientèles touristiques internationales. Visiter le Parc Kruger reste un des « must see » d'Afrique du Sud. Les multiples réserves au nord de St Lucia, au lieu d'être rendues à la population, se sont au contraire agrandies et unifiées, pour être enfin déclarées Patrimoine Mondial de l'Humanité. Le grand argument du gouvernement ANC est que les emplois créés consécutivement au développement des infrastructures attenantes à ces parcs profiteront à la majorité de la

⁶ Affirmation qui renforce son caractère de « territoire ».

population. Certains nouveaux notables noirs se sont même appropriés les discours des porte-parole de l'apartheid vert – eux-mêmes constituant un lobby puissant –, qui pose l'écotourisme comme unique moyen de développement économique de ces espaces. Peut-on parler de maintien voire de renouveau de l'apartheid vert ? Certaines compensations ont été données aux populations exclues de leurs terres par le passé mais elles ne suffisent pas à résoudre un conflit territorial persistant. En effet, l'écotourisme ne permet ni la démocratisation du tourisme en Afrique du Sud, ni la multiplication des créations d'emplois, ni la satisfaction de certains touristes nationaux peu préoccupés de défense de l'environnement. En revanche, il permet d'épanouir les envies de grands espaces de quelques hédonistes et les exigences de pureté environnementale de quelques intégristes du vivant (Guyot, 2003-a). Une massification du tourisme permettrait sans doute de rattraper plus rapidement les différentiels de développement mais cela pose alors le problème de la préservation du 'cachet originel' de la ressource naturelle, parfois protégée par plusieurs traités internationaux. Nous sommes là face à la contradiction principale de l'écotourisme pointée par Rossi (2000) : « *Il ne peut constituer la base d'un éventuel développement que dans la mesure où ses revenus sont significatifs, dès lors comment générer des revenus importants sans impacts sur le milieu, ce qui exclut le tourisme de masse ? Il n'existe guère qu'une seule façon : faire payer très cher un petit nombre de touristes fortunés.* » Pourtant l'Afrique du Sud semble encore hésiter entre tourisme de masse et tourisme élitiste, même si les deux semblent pourtant conciliables sur des espaces différents.

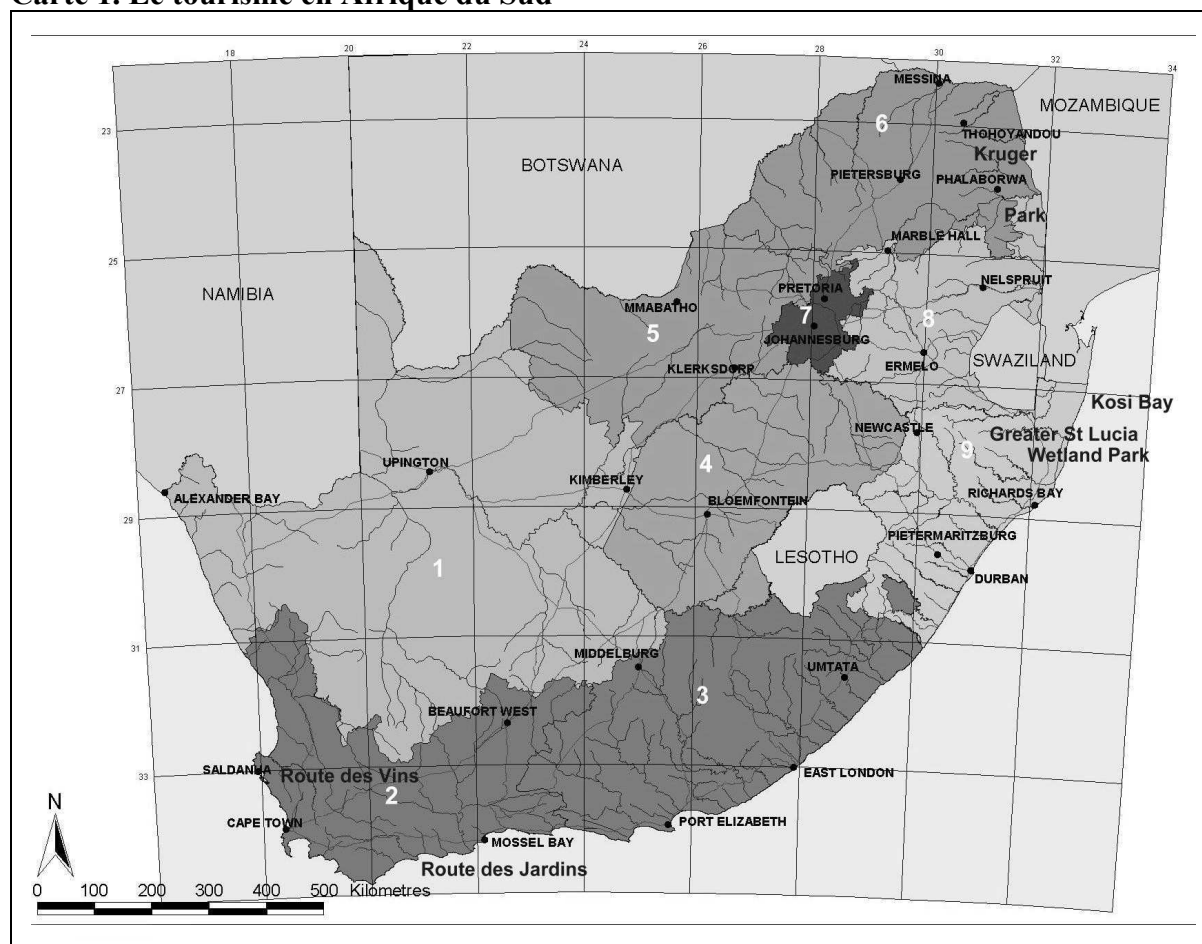
Divergences des pratiques touristiques en Afrique du Sud

Les fréquentations touristiques en Afrique du Sud (carte 1) ne répondent pas aux mêmes motivations selon que l'on est un étranger, un Blanc aisé, un Blanc modeste ou un Noir embourgeoisé. Les touristes internationaux ne recherchent pas forcément la même chose que les touristes nationaux.

Les « internationaux » sont en général attirés par le tourisme de conservation, safaris dans les grands parcs nationaux (Kruger Park et Greater St Lucia Wetland Park) et provinciaux (Ndumo, Hluhluwe-Umfolozzi au KwaZulu-Natal), par la visite de grandes villes symboles comme Cape Town (*Mother City*) et Soweto (célèbre township noir de Johannesburg) ou par un tourisme de terroir comme la célèbre route des vins à proximité de Cape Town, ou encore un tourisme paysager (chutes d'eau, route des jardins, Drakensberg). La province la plus visitée est celle du Western Cape. Ce tourisme international a grandement contribué à populariser une nouvelle image positive de l'Afrique du Sud à travers le monde. L'orchestration par les pouvoirs publics sud-africains de la réconciliation des Noirs avec leur nature, en promouvant dans les parcs à la fois des références culturelles et naturelles (artisanat zulu, danses de brousse...), permet de donner aux touristes l'illusion que la réserve animalière fait partie intégrante de la culture noire. Des dirigeants noirs, comme le Zulu Buthelezi, contribuent d'ailleurs à valider ces liens ethno-naturels, qui masquent des positionnements idéologiques parfois très extrémistes (Draper & Maré, 2003).

Les nationaux les plus aisés ont des destinations en général voisines de celles précédemment décrites mais ils ne constituent qu'une minorité. La plupart des touristes sud-africains – surtout ceux venus de l'aire métropolitaine du Gauteng – se rendent dans des stations balnéaires, du KwaZulu-Natal (South Coast, St Lucia), de l'Eastern Cape (Port Alfred, Jefferys Bay) et de plus en plus du Western Cape (Hermanus). La province la plus visitée, malgré une diminution récente, reste celle du KwaZulu-Natal (28%), la zone côtière la plus proche du Gauteng. Ils contribuent à alimenter un secteur touristique entièrement tenu par des Blancs. C'est donc un secteur « en vase clos ».

Carte 1. Le tourisme en Afrique du Sud



Provinces : 1- Cap du Nord, 2- Cap de l'Ouest, 3- Cap de l'Est, 4- Etat libre, 5- Nord-ouest, 6- Limpopo, 7- Gauteng, 8- Mpumalanga, 9- KwaZulu-Natal.

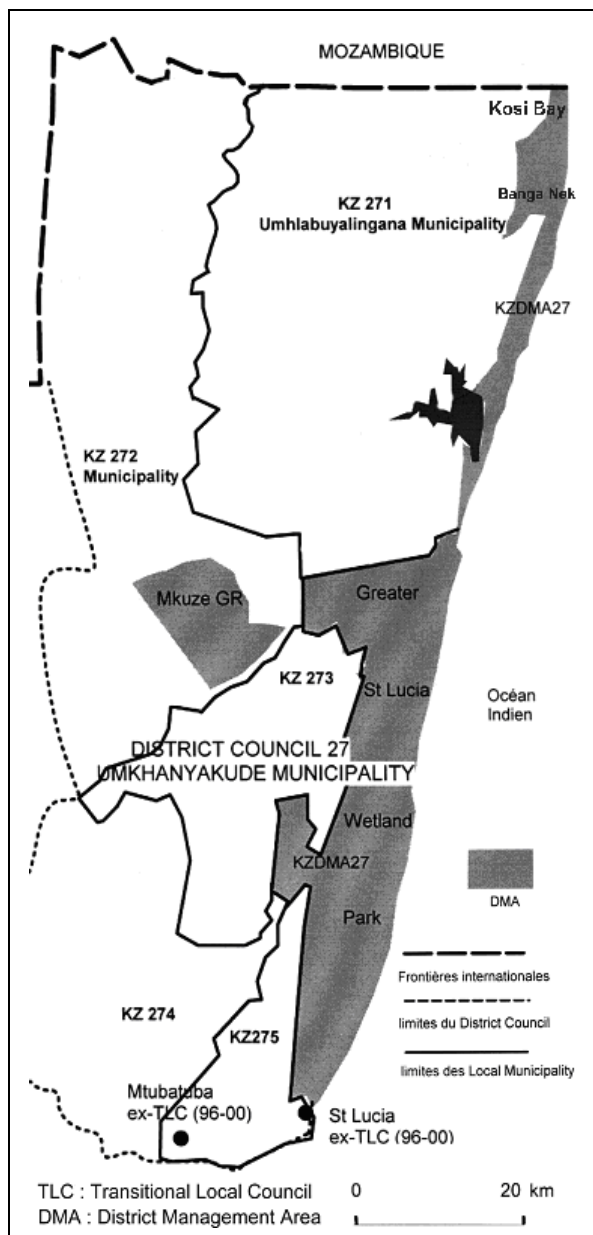
Si les touristes nationaux et internationaux se rencontrent finalement peu, il y a quand même des espaces communs où parfois les pratiques des uns semblent très éloignées de celles des autres, comme à St Lucia (Guyot, 2003-b), ce qui crée des conflits d'usages. Quand le ministre de l'environnement décrète l'interdiction des 4X4 et de la pêche sur les plages en Afrique du Sud, il s'attaque au tourisme de masse blanc. En effet cette pratique est la plus populaire parmi les touristes afrikaners des classes moyennes. Si certains usages ne peuvent être changés, certains compromis doivent être trouvés comme l'autorisation réglementée de cette circulation dans les parcs provinciaux du KwaZulu-Natal. Le véritable enjeu réside plutôt dans la capacité des pouvoirs publics et des opérateurs privés à s'ouvrir à la classe moyenne noire montante. Ouvrir le secteur touristique au *black empowerment* et augmenter le nombre de Noirs se rendant en vacances semblent deux objectifs légitimes et pour le moment totalement marginaux. Les attitudes ou propos racistes relevés dans des lieux touristiques de la part d'opérateurs blancs vers des néo-touristes noirs ne sont pas exceptionnels et sont bien médiatisés (Guyot, 2003-b). Une réflexion sur le tourisme permet d'évaluer la profondeur des changements de la société sud-africaine face à l'inertie des temps de la colonisation et de l'apartheid.

L'exemple du Greater St Lucia Wetland Park, au Kwazulu-Natal, permet de détailler et d'approfondir certains de ces aspects, en replaçant le couple «écotourisme et développement» dans des contextes politiques et sociaux assez représentatifs des problèmes plus généraux qui se posent en Afrique du Sud.

Le Greater St Lucia Wetland Park : entre conflits de compétences et intérêts politiques

Cette région du KwaZulu-Natal (carte 2), à l'échelle de l'Afrique du Sud, est un espace marges territoriales, relativement éloigné et isolé des centres métropolitains mais marqué par un certain nombre d'innovations territoriales, la première étant la création littorale du grand Parc National du Greater St Lucia Wetland Park (GSLWP) d'une superficie de 257 972 ha. Les alentours du parc sont pauvres, en particulier les territoires qui appartenaient à l'ancien bantoustan KwaZulu. Le grand axe de circulation routière la N2, est à l'intérieur des terres. Le Greater St Lucia Wetland Park, s'étend de St Lucia jusqu'à Kosi Bay à la frontière du Mozambique. Il correspond à la réunion sous le contrôle conjoint d'une Autorité Nationale et de l'organisme provincial de conservation (Ezemvelo KwaZulu-Natal Wildlife) d'une myriade de parcs et réserves naturelles aux statuts différents.

Carte 2. Le Greater St Lucia Wetland Park



La gestion territoriale du parc

Tableau 1. Le dispositif complexe de gestion territoriale pour le Greater St Lucia Wetland Parc

Niveau de pouvoir	Institution	Capacité financière (réalisation de projets de développement écotouristique)	Légitimité
International	UNESCO	pas de responsabilité pour le développement mais capacité de régulation en relation avec la protection du site	reconnaissance internationale
National	Greater St Lucia Wetland Park (GSLWP)	Gestion générale du nouveau parc en collaboration avec KZNW pour la conservation, le ministère provincial de l'économie et du tourisme et le LSDI pour le développement	- organismes émanant du gouvernement national (ANC) - pas d'élection directe des citoyens
	Lubombo Spatial Development Initiative (LSDI)	- grande capacité financière - responsable du développement d'infrastructures et coordinateur de projets de développement touristique	
Provincial	Ezemvelo KwaZulu-Natal Wildlife	faible capacité financière mais nouvelle implication locale (<i>local board</i>) respectant les principes de l'IUCN (organisation internationale pour la conservation)	organisme provincial de conservation, faible reconnaissance populaire
Régional	District Council n°27 District Management Area	faible capacité financière (pas de base régionale de contribuables)	conseil municipal élu (IFP)
Local « municipal »	municipalité voisines	faible capacité financière (pas de base locale pour les contribuables)	conseil municipal élu (IFP)
Local « traditionnel »	Chefs traditionnels et juridiction de l'Ingonyama Trust	Pas de ressources	La légitimité est ici une question sensible : légitimité traditionnelle ou autocratie non-démocratique ?

L'unification de ce grand parc a été décidée à la suite des fortes oppositions à l'extraction du titane dans les dunes de St Lucia, menées au début des années 1990 par une coalition hétéroclite, de Blancs, habitants et environnementalistes. La condition donnée par le gouvernement de l'ANC en 1996 pour justifier cette priorité soudainement donnée à l'environnement était officiellement le développement soutenu de l'écotourisme pour donner travail et services de bases aux plus pauvres. L'Etat a voulu montrer l'exemple en dotant ce territoire d'un *Spatial Development Initiative* (SDI)⁷, le Lubombo SDI (tableau 1), dont un des

⁷ Les *Spatial Development Initiative* sont des outils économiques du programme gouvernemental (ANC) du GEAR, *Growth, Employment and Redistribution*, une nouvelle version néo-libérale du RDP, *Reconstruction and Development Program*. Le GEAR « contribue à créer un climat favorable pour les investisseurs nationaux et

objectifs –maintenant achevé - était de développer des infrastructures routières. Une nouvelle autorité nationale de gestion du parc a été parallèlement mise en place, dont le responsable est le même que pour le LSDI⁸. Son objectif est de gérer ce grand espace littoral protégé en essayant de concilier le développement de l'écotourisme et la conservation d'une nature reconnue comme un Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco en 1999.

Avec la réforme municipale de 2000 les parcs sont concernés par un type de gouvernement local : les DMA. Les *District Management Area* englobent les zones du territoire sud-africain à faible densité de population ou les parcs et réserves de grande étendue. Ces territoires sont directement gérés à l'échelon local par le district. De manière concurrente, des chefs traditionnels sont toujours en charge des zones tribales présentes à l'intérieur comme à l'extérieur du parc et entendent peser sur les projets de développement écotouristique. Le problème vient de la multiplication et de la concurrence des acteurs en charge de la gestion territoriale qui ont chacun leurs projets écotouristiques allant de la hutte écologique pour randonneur fortuné à l'hôtel d'une centaine de lits construit sur la dune, en ne respectant pas toujours les lois environnementales en vigueur. L'exemple du lieu-dit de Banga Nek, à proximité de Kosi Bay, sur lequel nous avons travaillé entre 2000 et 2003 (Guyot, 2003-a) semble très révélateur de ces problèmes. Il permet de montrer la réactivité de la société sud-africaine locale face à la période de changements, en précisant les évolutions des stratégies des acteurs et les compromis ou compromissions éventuels négociés avec les nouveaux pouvoirs en place.

La confusion écotouristique de Banga Nek

Banga Nek (carte 2) correspond à la communauté zulu de KwaDapha entre le lac Nhlangé (3ème lac du système de Kosi Bay) et l'Océan Indien. Cette zone est peuplée d'environ 300 habitants d'origine thonga. Il s'agit d'une terre traditionnellement gérée par l'Autorité Tribale Tembe en la personne de l'Induna Gilbert Ngubane.

Un projet légitime mais peu légal : les camps communautaires

David Webster, un anthropologue de l'Université du Witwatersrand, opposant anti-apartheid (membre de l'ANC fut un des premiers Blancs à s'intéresser aux habitants de KwaDapha. Il est assassiné à Johannesburg le 10 mai 1989 par un membre de la police secrète d'apartheid. Dans le même temps, d'importants conflits naissent à propos de l'extension de la réserve naturelle de Kosi Bay décidée par les autorités IFP du bantoustan KwaZulu (KBNR⁹)KwaDapha, dans le sillage de David Webster, accueille à l'époque d'autres étudiants et chercheurs venus de l'Université du Natal (Andrew Zaloumis du CROP - Community Research Organisation Program) et d'autres universités (CORD - Community Organisation for Research and Development) (CORD, 1991). Par conséquent, les résidents de KwaDapha, à la différence de la plupart des villageois voisins, n'ont pas été expulsés.

Sous l'influence de ces associations et sous l'impulsion de son épouse, ils décident de rendre hommage à David Webster. Sa femme a légué sa maison à l'Induna de KwaDapha, tandis qu'a émergé l'idée de construire autour de cette « maison - monument » un camp communautaire à but écotouristique, qui puisse être cogéré par les locaux.

internationaux pour aider au développement des secteurs clés de l'économie nationale qui ont un potentiel pour contribuer à la reconstruction de l'économie nationale » (LSDI, 1998). Les SDI correspondent à des espaces sélectionnés pour des développements d'infrastructures publiques devant stimuler l'arrivée et le partenariat d'investisseurs privés. Ils correspondent en principe à des zones attractives pour différentes raisons. Ces projets correspondent à une forte intervention directe du niveau national dans certaines régions du pays.

⁸ Andrew Zaloumis

⁹ KwaZulu Bureau of Natural Resources.

Une rivalité apparaît entre les habitants, chacun voulant s'approprier les bénéfices réalisés. Des projets sont mis sur pied pour construire d'autres camps. Dans le même temps, des jalousies de la part d'autres Indunas, localisés à l'ouest du lac (KwaGeorge, KwaMazambane) se sont déclarées, ces derniers reprochant aux résidents de KwaDapha de vivre à l'intérieur du parc, alors qu'eux ont été expulsés, donnant lieu à des règlements de compte, parfois des meurtres.

Pourtant, le camp de KwaDapha perd de l'argent. En effet l'écotourisme marche mal à Banga Nek. Seuls quelques sud-africains blancs s'y rendent en 4X4 pour pêcher, ainsi quelques étrangers aventuriers « sac au dos ». Cette partie du parc reste, à cette époque, en dehors des circuits internationaux. Il est vendu en 1997 par l'Induna Ngubane. Son acquéreur répond au nom de Van Tonder, un Blanc venu de Pongola.

Ici débute la saga de l'illégalité à Banga Neck, « au nom de l'écotourisme ». Ce développeur ne s'est pas contenté de remettre sur pied le camp, en ayant soin d'employer de manière « rotative » des locaux de KwaDapha, mais a aussi entrepris de se construire une grande maison. Or, depuis le début des années 1990, de nouvelles lois environnementales obligent à réaliser une étude d'impact environnemental avant toute construction, spécialement à l'intérieur d'une zone protégée. Van Tonder s'est contenté de l'autorisation de l'Induna. En outre, de telles installations touristiques ou résidentielles à l'intérieur d'un parc sont a priori peu compatibles avec les statuts de l'Unesco. Van Tonder a ouvert la voie à de nombreux autres investisseurs voulant profiter de l'attrait touristique du lieu.

Un projet légal mais pas si légitime : les camps de randonneurs

A Banga Neck, une station littorale de recherche sur les tortues de mer est liée à la réserve marine du Maputaland. A proximité de cette station se trouve le camp, officiel, géré par Ezemvelo KwaZulu-Natal Wildlife. Il s'agit d'un des quatre camps du sentier de randonnée de Kosi Bay. En 1999 ce camp est totalement inutilisable et les équipements sanitaires sont hors d'usage. J. Ridl, un professeur de droit de l'Université du Natal, a eu l'idée de remettre en état ces camps ainsi que le sentier, une des grandes attractions touristiques de la zone. Sa connaissance approfondie du droit, environnemental en particulier, a aidé ce projet à voir le jour rapidement. Cette idée a surgi quand ces règlements de compte régnaient entre les différentes « communautés ». Les quatre camps se trouvent heureusement tous localisés dans un secteur différent et devraient donc bénéficier à tout le monde. Ce projet écotouristique est totalement légal sur le plan juridique, contente les chefs, favorise développement local et création d'emplois et représente une attraction touristique. Pourtant, en avril 2003, l'associé de Ridl, S. Coetzee, nous apprend qu'une des tentes du « premier lac » a été incendiée de manière criminelle. Il évoque des règlements de comptes entre groupes de résidents opposés.

Un projet d'apparence légale mais peu légitime : les huttes du LSDI

Pourtant l'histoire ne s'arrête pas là. Andrew Zaloumis et le Lubombo SDI ont aussi identifié des sites de développement écotouristique, sous forme de huttes écologiques, à l'endroit même du camp du « premier lac » et au camp de Banga Neck. Ils ordonnent à J. Ridl de ne plus démarrer leur projet de remise à neuf des camps pour randonneurs, qui devra de toutes les manières cesser dans le futur. Le LSDI semble totalement s'affranchir des contraintes légales pour mettre en place ses propres développements écotouristiques. Il serait au-dessus des lois, ce qui n'est pas concevable dans un Etat de droit, selon J. Ridl.

« Nous n'allons pas remettre en cause nos projets. Pour cela il faut que nous soyons d'accord et que le SDI nous indemnise. Il va faire prochainement des appels d'offre pour nos sites de

développement écotouristique alors que notre projet a déjà été validé. Nous n'avons pas de comptes à rendre au SDI. Nous avons un partenariat tout à fait officiel avec l'agence de conservation et géré par les communautés. Le SDI ne respecte pas du tout les droits spécifiques de ces communautés. S'il veut vraiment nous exproprier, il devra nous rembourser.¹⁰ »

Amos Ngubane, le frère de l'*Induna* de KwaDapha, nous apprend en avril 2003 que J. Ridl n'a pas du tout reçu l'accord des résidents de la zone. A ses yeux le LSDI est beaucoup plus légitime. Il faut comprendre qu'Amos Ngubane était le bras droit de David Webster, tué en 1989. Il est toujours en contact avec des amis de Webster à Johannesburg, eux-mêmes proches d'A. Zaloumis et de l'ANC. Les coalitions d'acteurs sont aussi affaire de réseaux. En outre, il gère lui-même un lodge touristique et son frère gère l'ancien camp de Webster. Par ailleurs le GSLWP essaye de récupérer le soutien des résidents de Banga Nek en leur réservant un droit de pêche exclusif dans certaines zones littorales, comme la réserve marine du Maputaland. Au final, aucun de ces développements écotouristiques ne fonctionne vraiment et les hippopotames continuent de ravager les récoltes des résidents...Le résultat est paradoxal car finalement un nombre limité de touristes a accès à Banga Nek. De plus la distinction entre étrangers et nationaux s'estompe en raison de l'isolement des lieux. Certains habitants du village ont su profiter de cette manne, alors que d'autres en sont exclus. Avant de proposer une analyse politique de ces conflits, il convient d'établir rigoureusement au regard de la loi sud-africaine ce qui est vraiment légal de ce qui ne l'est pas. La complexité des textes existants permet *de facto* des pratiques multiples très peu régulées.

Derrière le masque écotouristique, le politique

Si l'écotourisme est une notion cotée de manière positive dans les pays du nord, car elle marque la fin d'un tourisme de masse destructeur de l'environnement, elle est problématique, voire caricaturale, en Afrique du Sud. Les touristes n'ont souvent pas conscience des implications réelles de leurs pratiques dans un pays où la jouissance de la nature était d'abord réservée aux Blancs. Les jeux politiques sont encore trop prégnants pour justifier de nouvelles bases plus clarifiées. La complexité de la législation permet aux différents acteurs de justifier leurs actions en laissant de côté les questions cruciales de la participation et de l'équité sociale.

Une législation complexe et somme toute théorique

Cet écheveau semble bien difficile à démêler. Ce qui pour les uns est illégal semble tout à fait légal pour les autres, sans que l'on sache vraiment la légitimité réelle de ces projets en l'absence d'un processus de consultation des habitants.

On pourrait penser, à tort, qu'il y a une contradiction entre les sphères juridiques relevant des législations traditionnelle, environnementale et du développement (Guyot, 2003-a)

En relation avec le 'caractère tribal et traditionnel' d'un espace il existe depuis 1997 l'*Ingonyama Trust* qui gère 3 millions d'hectares, soit 40% de la Province du KNZ et plus de 5 millions d'habitants vivant d'agriculture de subsistance (les espaces ruraux). Le rôle de ce trust est d'administrer la terre pour s'assurer que les droits traditionnels des habitants sont

¹⁰ *"We are not closing our business now as a result of that you must agree to move us and you must pay for it. And the same thing applies at Banga. Now we are not waiting, we're not holding our breath while you guys get on. They are going to be putting sites out for tender shortly, this was the middle of last year, so we just got on with the job and in fact we don't believe that we owe any responsibility to the SDI. We have got a formal agreement with Conservation Services, it's a community driven thing. The SDI if anything has the duty to respect the legal rights that the communities have, it's now the other way round where they simply come and expropriate our rights. If they want to expropriate our camps from us they must pay us."*

respectés pour valider les différents projets de développement écotouristique. Ainsi l'Ingonyama Trust ne peut être contourné pour un quelconque lieu de sa zone d'administration. Tout terrain ne peut être vendu sans le consentement de l'Ingonyama qui en réfère au chef traditionnel de l'espace considéré. Pour le moment nous ne savons pas comment vont s'articuler les relations entre les nouvelles autorités locales élues (dans le cas présent le District Management Area) et l'Ingonyama.

D'un point de vue environnemental, cet espace est aussi sous la juridiction du NEMA, *National Environmental Management Act*. Aucune autorité de gestion ou aucun investisseur ne peut être exempté d'un tel protocole législatif. Néanmoins le NEMA reconnaît que les droits traditionnels doivent être pris en compte et que tout développement peut être encouragé s'il respecte les principes de cet acte. Par exemple, tout développement écotouristique doit être soumis à une étude d'impact environnemental intégrale, et comporter une participation directe des « communautés ». L'acte juridique du Patrimoine Mondial de l'Humanité (World Heritage Convention Act) est dans la même ligne que le NEMA, avec des spécificités liées à son statut international.

Le *Development Act* encourage toute forme de développement pouvant améliorer les économies locale et nationale et proposant un grand nombre d'incitations. Il ne peut être appliqué qu'en respect des autres lois en vigueur.

Entreprendre un projet écotouristique dans le GSLWP doit donc s'assortir du respect de lois à différents niveaux, impliquant localement de sérieuses négociations pour la recherche du consensus, négociations – on le voit – apparemment impossibles.

Le développement de l'écotourisme à Banga Nek relié à la multiplication des niveaux de gestion territoriale prévus pour le Greater St Lucia Wetland Park masque des enjeux politiques majeurs pour la plupart liés à des héritages non soldés de la période de l'apartheid.

L'ingérence de l'ANC en territoire IFP

En 1990, Les responsables du parc littoral de Banga Nek sont des Blancs ayant une longue expérience de conservation, sensibles à la politique collaborationniste (avec Pretoria) de l'IFP. Les responsables du CORD sont « tout aussi Blancs », universitaires, et impliqués dans le mouvement de résistance contre l'apartheid. Ce sont des sympathisants de l'ANC. Le conflit est ouvertement politique et s'appuie sur les attentes et les mécontentements des habitants noirs les plus anciens face à l'extension d'une réserve naturelle et à la tentative d'un développement alternatif. Le contexte chronologique de ce conflit est remarquable. Entre 1988 et 1991, l'apartheid est nationalement remis en cause.

Les acteurs en jeu, regroupés en deux coalitions principales, sont sensibles à ce contexte qui les influence en partie. La fin de l'apartheid implique la fin des bantoustans et une perte de pouvoir sans précédents pour l'IFP. Les organisations pro-ANC savent que la démocratie semble une alternative crédible. Au niveau local, le nouvel ennemi à combattre est l'IFP. Les violences ont déjà eu lieu dans les townships entre les factions des deux clans (Hessel, 2003). Les zones rurales, à Kosi Bay, sont un enjeu de taille en raison du poids des chefs traditionnels plutôt favorables au gouvernement KwaZulu. D'autres organisations semblent être plus à l'écoute des attentes des résidents. Certains Indunas, comme celui de la communauté de KwaDapha, choisiront de soutenir le CORD et un de ses représentants, Andrew Zaloumis, sentant les besoins de développement de sa « communauté » mieux compris.

En 2003, l'échec de l'ouverture à l'écotourisme de cette partie du GSLWP est donc le résultat de la perpétuation sous une autre forme¹¹ d'une lutte politique nationale qui veut que l'ANC conquière les territoires zulu ruraux de l'IFP par le biais de grands projets, ici le LSDI, et avec un nouvelle autorité nationale, le GSLWP. Il est remarquable de noter que ces deux organismes, sont dirigés par la même personne –A. Zaloumis - qui avait choisi de soutenir les résidents de Banga Nek pendant la phase d'extension du parc en 1989. D'autre part le gouvernement ANC a mis en place une réforme territoriale au niveau local (tableau 1) qui multiplie des institutions locales sans réels moyens financiers, comme pour les décrédibiliser au profit du niveau national. En créant des municipalités élues (niveau du district à l'intérieur du parc) il fait d'une pierre deux coups. Il donne aux chefs traditionnels des concurrents élus appartenant à la même mouvance, l'IFP, favorisant ainsi un conflit entre « anciens » et « modernes ». Il fait aussi la preuve que la structure municipale ne peut se passer de l'Etat central, faute de budgets suffisants, pour fournir les services de base à la population. Dans le même temps, il accélère la réalisation des aménagements routiers par le LSDI pour montrer sa capacité de développement et d'intervention. Pourtant il omet de consulter la majorité des résidents pour ne s'appuyer que sur des acteurs relais parfois peu représentatifs. En outre il favorise sans le dire un tourisme élitiste blanc, renforce la discrimination spatiale et ne résout pas les frustrations ressenties par les résidents vis-à-vis du parc naturel.

L'IFP et ses réseaux locaux essayent de dynamiser de leur côté leurs propres projets de développement écotouristique (J. Ridl) et s'appuient sur la proximité des chefs traditionnels avec la population pour les légitimer.

Ces concurrences locales entraînent une confusion qui permet à certains acteurs d'arriver à leurs fins. Certains résidents noirs (comme Amos Ngubane), assez influents, conscients de leur rôle de relais, développent des ruses, en jouant sur plusieurs tableaux, qui leur permettent de gagner du temps tout en préservant, parfois pour l'usage tout entier de la communauté, des territoires de chasse et des ressources forestières et piscicoles. Les environnementalistes, comme les rangers et les gérants du KZNW, développent de leur côté des stratégies de contournement, qui se veulent participatives dans le droit respect des orientations de l'IUCN.

La tentative participative

Un *local board* a été implanté pour le GSLWP (Sandwith 2001). Ce comité, créé au début de l'année 2001, est composé de représentants des KZNW, des autorités tribales, des différents secteurs d'activités (tourisme, agriculture) présents, des représentants des autorités municipales et du district, des environnementalistes et des autres groupes intéressés. Les « communautés » bordières des parcs vont maintenant disposer d'une *community levy* qui sera prélevée directement à la base¹². Le *local board* est responsable de la gestion de la *community levy*. Ce *local board* est présidé par Mr Ngubane, l'Induna. Cette forme de redistribution des revenus du parc sous forme de projets de développement fait partie de la nouvelle stratégie de " conservation communautaire " des KwaZulu-Natal Wildlife (Sandwith, 2001). Pourtant, en 2002 ce *local board* fonctionne mal, si l'on en croit les propos d'A. Wood (le responsable de la réserve naturelle de Kosi Bay en 2001). Ces propos révèlent aussi de nombreuses perceptions communes à beaucoup de Blancs sud-africains.

« Pour tout l'ensemble des réserves situées entre Kosi Bay et St Lucia, il y a un 'local board'. C'est vraiment inutile. Ca n'est pas du tout opérationnel. Enfin si...mais ça ne marche pas vraiment. La gestion de la 'community levy' est seulement un des buts du 'local board'. Le véritable objectif du 'local board' est d'avoir des représentants de la communauté impliqués

¹¹ « Des fusils à l'écotourisme »...

¹² Ainsi pour une entrée de 35R (4€), 5R (60 c. €) iront pour la *community levy*. Pour un logement de 100R, 15R iront pour la *community levy*.

dans la gestion de la réserve. La 'community levy' est seulement un des aspects du problème. Dans toutes les sociétés, et certainement chez les Noirs, impossible de savoir qui va finalement empocher le fric. Si tu es le chef, tu le distribues à quelques Indunas qui vont s'acheter une nouvelle voiture et ils en ont strictement rien à faire des communautés...donc elles finissent par se rebeller. Tu as des membres du 'local board', comme après la première ou la seconde réunion, qui m'ont déjà montré un projet totalement contraire à ce que devrait être le 'local board'. Le 'local board' sert à représenter les communautés. Même si tu représentes le développement touristique et que quelqu'un d'autre représente les églises ou n'importe quoi d'autre, tu ne dois pas te la jouer perso, tu es là pour te mettre au service des autres et penser collectivement. Malheureusement ce n'est pas seulement une question de Blancs ou de Noirs, ça arrive partout et tout le temps...¹³»

Si cette tentative participative permet de transformer un peu la perception de conservation de la nature¹⁴, de prendre une certaine indépendance par rapport à sa nouvelle autorité nationale de tutelle du GSLWP, et de directement concurrencer des nouvelles autorités locales encore peu efficaces, elle ne fait que renforcer la dispersion des moyens financiers mis au service du développement. Finalement, elle pénalise les bénéficiaires potentiels qui ont donc intérêt à perpétuer- pour survivre - leurs pratiques habituelles d'extraction des ressources naturelles, ce qui est pour le moins paradoxal.

Conclusion

En Afrique du Sud, le développement écotouristique masque des enjeux de compétition territoriale (spatiale et politique), dans un système où les « nouveaux » (municipalités, autorité nationale) n'ont jamais véritablement remplacés les anciens (chefs traditionnels, autorités de conservation), tant les héritages du passé liés aux politiques de discrimination spatiale (apartheid vert, bantoustans) ont du mal à être soldés. Il est encore difficile de dire qui a gagné, qui a perdu, car les analyses prospectives semblent souvent hasardeuses. L'Afrique du Sud peut-elle promouvoir ainsi plusieurs grands parcs quand elle limite ainsi l'accès touristique aux plus riches (Blancs ou étrangers) ? Une politique durable d'ouverture du secteur touristique aux Noirs n'est-elle pas nécessaire ? Pour réconcilier les populations spoliées par la création des parcs avec l'idée d'environnement, la mise en place de réelles politiques participatives et de redistribution des bénéfices semblent nécessaires. Mais à quel prix ? La participation doit-elle être seulement un outil destiné à concurrencer des nouvelles autorités élues encore mal implantées ? Le gouvernement ANC prétend depuis 1996 que l'environnement est un formidable atout pour le développement économique et social. Il nous montre surtout à quel point il est un formidable outil de reconquête politique dans un pays où la transition reste parfois fragile face aux tensions créées par la colonisation et l'apartheid. Décréter le développement touristique comme solution miracle aux problèmes socio-

¹³ *“From Kosi Bay which has been incorporated into a whole lot of other Reserves right down to St Lucia there is a local board. It's completely useless, it's not operating at all. It's operating, but not functioning, it's like an engine at idle, it's ticking over without moving forward or sideways at this stage. The management of the community levy is just one of the aim the local board. The real aim of the local board is to have community representatives in reserve management. The community levy is just one issue of it. Probably in any society, certainly in a black society, whoever gets the money nobody else is going to see that, forget it. If you're the Chief, you give it to a couple of Indunas who buy themselves a new car, they don't care two hoots about the communities, of course the communities were up in arms. Already you get members of the local board, like first or second meeting, that show me a business plan of something which is totally contrary to what the local board is. A local board is you and me representing the local communities. You might be representing tourism development and somebody else is representing the churches or whatever, you don't represent yourself, you have to put your heart out to people and think you're a team. It's a pity and it's not only black and white and it's not only here it happens all over.”*

¹⁴ Aux yeux des résidents un peu, mais beaucoup plus aux yeux des touristes qui se donnent ainsi bonne conscience à visiter les parcs naturels, pensant ainsi faire une bonne action...

économiques n'est-ce pas une affirmation très hypocrite quand autant d'ambiguïtés persistent sur ses véritables bénéficiaires ?

Références :

AFRA, 1990, *Maputaland : conservation and removals*, AFRA, Pietermaritzburg, 60 p.

BARNES J., MORRIS M., 1997, « Kwazulu-Natal's rural institutional environment: Its impact on local service delivery », *Development Southern Africa*, vol. 14, n°2, avril.

BRUTON M.N., 1980, *Studies on the ecology of Maputaland*, Rhodes University, Durban, 560 p.

COMPAGNON D., CONSTANTIN F., 2000, *Administrer l'environnement en Afrique*, Karthala - IFRA, 494 p.

CORD, 1991, "Regaining control", chapitre 7, in : *Restoring the Land : Environmental change and post Apartheid South-Africa* : sous la direction de O. Bennet et W. Davies. - Londres : Panos publication Ltd.

CROUZEL Y., 1999, La chefferie traditionnelle face à la démocratisation des pouvoirs locaux, *Afrique Contemporaine*, n°192, p 30-39.

DAVION R.J., 1996, *A contribution to understanding contemporary people-environment dynamics : South African approaches in context.*, Th. : Géographie et Etudes environnementales : Institute of Natural Resources : Pietermaritzburg, 119 p.

DOVERS S., EDGECOMBE R., GUEST B., 2002, *South Africa's environmental history, cases & comparisons*, Ohio University Press : Athens, David Philip Publishers : Cape Town, 326 p.

DRAPER M., 1998, "Zen and the Art of Garden Province Maintenance : the Soft Intimacy of Hard Men in the Wilderness of KwaZulu-Natal, South Africa, 1952-1997", *Journal of Southern African Studies*, vol. 24, n° 4, pp. 801-828.

DRAPER M., MARE G., 2003, "Going in: the Garden of England's Gaming Zookeeper and Zululand", *Journal of Southern African Studies*, vol. 29, n°2, pp. 551-569.

FELGATE W.S., 1982, *The Tembe Thonga of Natal and Mozambique: an ecological approach*, Dep. African Studies, University of Natal, Durban, 182 p.

FRITZ J-C, 1996. – "L'évolution des politiques de l'environnement en Afrique du Sud. Recomposition territoriale et protection de la nature", *Hérodote*, n° 82/83, pp. 213-233.

GOVENDER Y., 2001, *Environmental factors maintaining coastal biodiversity in Maputaland*, MSC Thesis, supervised by Prof. Jury, Department of Environmental Studies, University of Zululand, 146 p.

GROVE R., 1989, "Scottish missionaries, evangelical discourses and the origins of conservation thinking in Southern Africa 1820-1900", *Journal of Southern African Studies*, 15, 2.

GROVE R., 1995, *Green imperialism. Colonial expansion, tropical islands Edens and the origins of environmentalism 1600-1860*, Cambridge University Press : Cambridge, p 16-72.

GUYOT S., 2003-a, *L'environnement contesté : la territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du KwaZulu-Natal (Afrique du Sud: Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay, Port Shepstone)*, Thèse de doctorat, Université de Paris X, 509 p.

GUYOT S., 2003-b, « Les conflits environnementaux à St Lucia (Afrique du Sud), entre protection et exclusion », *Annales de Géographie*, n°634, pp 608-627, Armand Colin.

GUYOT S., 2002, "Spatial competition and the new governance framework in Mabibi (Maputaland): implications for development", *Geographical Journal*, Vol. 168, n°1, March, pp 18-32.

HESSEL S., 2003, *Constitution d'une base de données spatio-temporelle pour une analyse géopolitique des violences au KwaZulu-Natal entre 1991 et 1994 en Afrique du Sud*, Mémoire de maîtrise de géographie, Université de Provence, 138 p.

INNFIELD M.M., 1986 a, *Improving Local Support for African Conservation Areas*, Institute of Natural Resources, Pietermaritzburg, 43 p.

KOCH E., COCK J., 1991, *Going green, People, politics and the environment in South Africa*, Cape Town : Oxford University Press.

LAMBERT J., 2002, 'The titihoya does not cry here any more' : the crisis in the homestead economy in colonial natal, in DOVERS, EDGECOMBE & GUEST, p 48-60.

MOUNTAIN A., 1990, *Maputaland: paradise under pressure*, Southern Book Publishers, 150 p.

OLIVIER DE SARDAN J-P., 1998, *Anthropologie et développement, Essai en socio - anthropologie du changement social*, APAD - Karthala, 218 p.

RAMPHELE M., 1991, *Environment and change in post-apartheid South Africa*, Panos, London, 216 p.

RODARY E., 2001, *Les espaces naturels : l'aménagement par la participation ? Mise en réseau et territorialisation des politiques de conservation de la faune en Zambie et au Zimbabwe*, Thèse de doctorat en géographie, Université d'Orléans, 531 p.

ROSSI G., 2000, *L'ingérence écologique – Environnement et développement rural du Nord au Sud*, CNRS Editions : Paris, 248 p.

SANDWITZ T., 2001, *KwaZulu-Natal Wildlife : Strategic Business Plan*, document interne KZNW, 23 p.

WEULERSSE J., 1931, *Noirs et Blancs*, Librairie Armand Colin : Paris, 251 p.

Internet

KwaZulu Natal Wildlife (2001) www.rhino.org.za

Lumbombo Spatial Initiative (1998) Tourism Potential
<http://www.lumbombo.org.za/lodi/tourpolicise.html>

Maputaland Tourism Alliance (2001) Zulu, Swazi, Thonga
<http://www.maputaland.co.za/maputaland.html>

Municipal Demarcation Board (2001) www.demarcation.org.za

UNESCO (2001) World Heritage sites www.unesco.org/whc/